Programme Formation
« Actinologie»

Objectifs et compétences visées

A l'issue du cours, les stagiaires connaîtront les 1ères bases de l'utilisation des composantes colorées de la lumière ainsi que quelques techniques et outils permettant leurs utilisations.

Pré-requis pour suivre la formation

- Tout public disposant d'une formation de base en Naturopathie, ou conseiller en nutrition ou sophrologie.

Méthode et lieu de la formation

- Méthode : la formation se déroulera à en présentiel
  - Lieu : Présentiel :CENATHO Paris, 221 rue La Fayette, 75010 Paris

Durée de l'action de formation

- La formation se déroulera sur : 1 jour (8h)

Les intervenants

Xavier Mauroy : Praticien de Santé Naturopathe, iridologue, Heilpraktiker, lauréat de l'Institut d'Hygiène Naturelle de Paris, et de l'Institut d'Hygiène et Médecines Naturelles ainsi que de la Heilpraktiker Fachshule de Sarrebruck. Recherches en énergétique traditionnelle chinoise, en chromothérapie et en médecine ortho-moléculaire ; conférencier.

Nature de l'action au sens de l'article L.6313-1 du code du travail

Les actions de formation.

Moyens / méthodes pédagogiques

- Cours théorique,
- Exercices, cas pratiques

Programme

- Place de l'actinologie dans les 10 techniques naturopathiques
- Généralités sur la lumière et le soleil
- Composition du spectre électromagnétique
- Domaine du visible
- Domaine du non visible
- Du bon usage du soleil
- Chromothérapie
- Propriétés thérapeutiques des couleurs visibles (du rouge au violet)
- Choix des couleurs : polarité neuro-végétative des couleurs et diathèses, tests musculaires avec témoins colorés, tests musculaires avec lunettes colorées
- Utilisation des couleurs en interne : alimentation, visualisation, eau solarisée, Milta nasal…
- Utilisation des couleurs en externe : masque lumineux, projections locales ou générales, hydrologie chromatique, Milta …
- Luminothérapie
- Annexe : Bibliographie actinologique

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

- QCM en fin de formation

Nature de la sanction de l'action de formation

Attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Accessibilité et handicap

Pour tout personne en situation de handicap souhaitant suivre la formation et dont le dossier aura été accepté, le référent handicap a en charge l'adaptation des modalités de formation et d'évaluation adaptées.